

HISTOIRES PARTAGÉES POUR UNE EUROPE SANS CLIVAGES



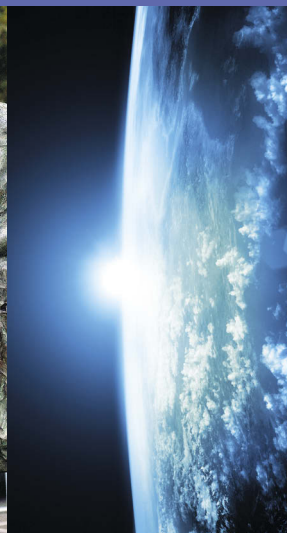
▶ l'impact
de la révolution
industrielle



▶ l'évolution
de l'éducation



▶ les droits de l'homme
tels qu'ils sont représentés
dans l'histoire de l'art



▶ l'Europe
et le monde



universität
wien



Austrian Chairmanship
Council of Europe
November 2013 – May 2014
Présidence de l'Autriche
Conseil de l'Europe
Novembre 2013 – Mai 2014

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE



UN NAVIGATEUR

L'enseignement de l'histoire [...] est un facteur décisif de réconciliation, de reconnaissance, de compréhension et de confiance mutuelle entre les peuples.
(extrait du Livre blanc sur le dialogue interculturel
« Vivre ensemble dans l'égalité »)

PUBLICATION ÉLECTRONIQUE

Histoires partagées est un livre électronique interactif contenant des liens vers des sources externes. C'est un ensemble de matériels d'enseignement et pédagogiques type, essentiellement destinés à une utilisation pour la formation des enseignants. Il est adapté à tout type de formation des enseignants : initiale, parallèle, continue, cours de remise à niveau. Le contenu a été spécialement rédigé pour que les différentes parties du livre électronique puissent être utilisées avec des groupes d'élèves d'âges différents.

PROJET INTERGOUVERNEMENTAL (2010-2014)

Histoires partagées est le produit final d'un projet intergouvernemental qui s'est intéressé à des aspects de l'histoire européenne ayant marqué l'espace européen dans son ensemble – tous les signataires de la Convention culturelle européenne.

Les Européens ont connu :

- ▶ des interactions ou échanges qui ont abouti à des influences mutuelles ;
- ▶ des convergences ou des développements parallèles, avec ou sans contacts systématiques ;



- ▶ des tensions et des conflits, et leurs processus de réconciliation ;
- ▶ des évolutions et des mutations communes à toutes les régions ;
- ▶ le récent processus de coopération et de construction européennes, qui rassemble une grande diversité de cultures et d'identités.

Ces interactions, convergences, tensions et transformations, qui n'ont été ni linéaires ni exemptes de contradictions, ont concerné des domaines divers. Elles ont touché aux valeurs, à l'art et à la culture, à la démographie, à l'économie, aux sciences et techniques, aux modes de vie, à l'aménagement du territoire, et à bien d'autres domaines encore.

Le livre électronique, qui résulte du travail collectif de spécialistes européens de l'enseignement de l'histoire, explore des idées liées à la notion d'histoires partagées.

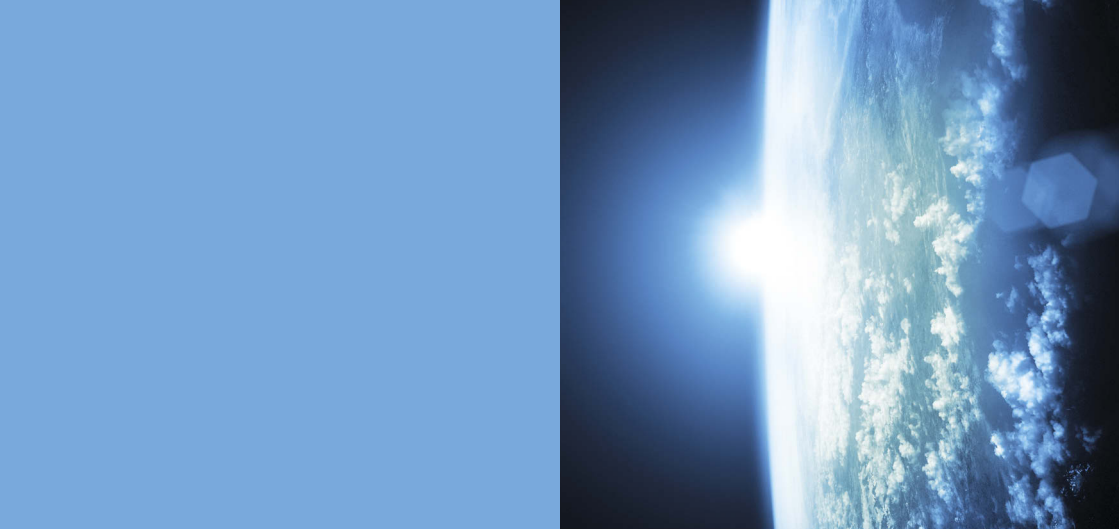
LE CONSEIL DE L'EUROPE DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

L'un des domaines de travail du Conseil de l'Europe depuis sa création a été l'histoire et l'enseignement de l'histoire. L'histoire a été considérée comme contribuant à l'éducation des citoyens de l'Europe et au-delà. Comme le souligne la Convention culturelle européenne de 1954, l'enseignement de l'histoire joue un rôle pour surmonter les différences et rassembler les peuples en favorisant la compréhension mutuelle et la confiance entre les peuples d'Europe.

Il est attendu que cette publication apportera une contribution aux activités en cours du Conseil de l'Europe dans les domaines du dialogue interculturel et de l'enseignement et de l'apprentissage de l'histoire, en se fondant sur les recommandations suivantes du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire : Le dialogue interculturel et l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire (CM/Rec (2011)6) ; L'enseignement de l'histoire dans les zones de conflit et de postconflit (Recommandation 1880 (2009) ; L'enseignement de l'histoire en Europe au XXI^e siècle (Rec(2001)15).

Elle prolonge et développe les notions et les résultats des précédents projets comme :

- ▶ le travail sur la multiperspectivité, en particulier : *La multiperspectivité dans l'enseignement de l'histoire : manuel pour les enseignants*, de Robert Stradling (2003) ;



- ▶ le travail sur les dates et événements clés qui ont été des points de rencontre importants dans l'histoire européenne et ont conduit à la publication intitulée: Carrefours d'histoires européennes – Perspectives multiples sur cinq moments de l'histoire de l'Europe (2007);
- ▶ les travaux sur l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire, qui ont mis en avant l'enseignement de l'histoire de sociétés européennes culturellement diversifiées. Ces travaux ont abouti à l'adoption de la Recommandation CM/Rec(2011)6.

Histoires partagées est publié en 2014, une année marquée par le 60^e anniversaire de la Convention culturelle européenne.

QU'ENTEND-ON PAR HISTOIRES PARTAGÉES ?

Pendant longtemps, l'approche de l'histoire s'est caractérisée par des interprétations unilatérales des événements, essentiellement parce que l'histoire – et son enseignement – a été au service, et l'est souvent encore, de besoins d'identités ethnocentriques. L'essence même de la notion d'« histoires partagées » peut être définie comme l'interaction dialectique de tous les sujets impliqués dans un événement historique. Ainsi, l'approche de l'« histoire partagée » prend en considération toutes les parties d'un événement historique, toutes ses interactions, convergences ou conflits. De ce point de vue, c'est l'approche méthodologique la plus complexe et la plus productive. Elle permet la déconstruction des stéréotypes, des mythes de l'identité et des visions négatives de l'autre, et peut par conséquent aboutir à un dialogue interculturel et à la transformation des conflits. Elle illustre l'histoire dans toute sa complexité.

Histoires partagées met l'accent sur les expériences partagées plutôt que sur les interprétations différentes d'un même événement. Il explore l'idée que votre histoire est aussi notre histoire, tout comme notre histoire est aussi celle de l'autre, même si cela ne signifie pas pour autant qu'elle n'est pas multifactorielle – « partagée » ne veut pas dire « la même que ». Ce projet explore des idées partagées au sein d'un univers de différences et reconnaît que toutes les expériences, dont les conflits, sont partagées.



Il peut aussi être perçu comme la délimitation d'un espace partagé qui a des dimensions géographiques, historiques et culturelles. Les trois préoccupations principales de ce projet sont : sensibiliser au patrimoine historique commun des Etats membres ; contribuer à la prévention des conflits et aux processus de réconciliation grâce à une meilleure connaissance des interactions et des convergences historiques ; poursuivre la diffusion des recommandations du Livre blanc sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égalité », adopté par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en 2008.

Histoires partagées traduit en action les recommandations relatives à l'enseignement de l'histoire du Conseil de l'Europe.

QUE CONTIENT LE LIVRE ÉLECTRONIQUE ?

Plutôt que de chercher à traiter le sujet de manière exhaustive, plusieurs thèmes ont été choisis. Chaque thème peut potentiellement concerner un nombre maximal d'Etats membres, est déjà traité dans de nombreux documents et, de toute évidence, offre la possibilité d'illustrer l'interaction, les convergences et les transformations communes – ou histoires partagées.

Les thèmes choisis sont les suivants :

- ▶ l'impact de la révolution industrielle ;
- ▶ l'évolution de l'éducation ;
- ▶ les droits de l'homme tels qu'ils sont représentés dans l'histoire de l'art ;
- ▶ l'Europe et le monde.

Pour chaque thème, des sujets minutieusement sélectionnés fournissent des enseignements importants et intéressants, et engagent le lecteur dans des enquêtes historiques pertinentes. Chaque sujet comprend un ensemble d'unités d'enseignement ciblant des groupes d'âge différents. Ces unités sont suffisamment substantielles pour aider les enseignants à générer d'autres unités adaptées à leur propre situation.

La réalisation de la présente publication n'aurait pas été possible sans le généreux soutien financier du ministère norvégien de l'Education et de la Recherche.

Le livre électronique est disponible à l'adresse suivante :

<http://shared-histories.coe.int>

Photos: Shutterstock, Conseil de l'Europe
Mise en page: SPDP, mars 2014
Imprimé dans les ateliers du CE

PREMS 30314

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il compte 47 États membres, dont 28 sont également membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE